

Commune de St.Cergue
Place Sy Vieuxville 1
CP 103

REÇU LE

13 MARS 2024

BOURSE COMMUNALE

Analyse n°126890

1264 St.Cergue

dossier traité par M. F. Khajehnouri
tél. direct 021 315 99 21
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch
notre référence: CL 00.SCER.126890

Lausanne, le 13-03-2024

Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.SCER.126890	Provenance de l'échantillon	Commune de Saint-Cergue
Date prélèvement	04-03-2024	Lieu de prélèvement	Réseau de distribution Chemin de la Prangine 11
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	2812 - eau de boisson dans le réseau de distribution
Date d'analyse	05-03-2024 au 08-03-2024	Préleveur	Client externe

Paramètres microbiologiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	non décelé	UFC/ml	VM : Max. 300

VM: Valeur maximale selon OPBD**

* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

Conclusion

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.SCER.126890	Provenance de l'échantillon	Commune de Saint-Cergue
Date prélèvement	04-03-2024	Lieu de prélèvement	Réseau de distribution Chemin de la Prangine 11
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe

Conclusion globale Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Responsable du contrôle de l'eau



Fereidoun Khajehnouri

Dr ingénieur – chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.
Les résultats ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.